

SECTION MONTAGNE ESCALADE



Présentation :

Ouverte en septembre 1996, la section "Montagne-Escalade" du Collège Combe de Savoie à Albertville (73), regroupe une vingtaine d'élèves. Elle est la continuité logique de l'initiation à l'escalade qui est donnée dans certaines écoles primaires du secteur.

Encadrée par un professeur d'EPS, la section offre à ses élèves, de la 6^e à la 3^e, en plus de leur horaire normal d'EPS :

- un entraînement hebdomadaire à l'escalade sportive (2h00) sur la SAE (surface artificielle d'escalade) de la halle olympique.
- la pratique obligatoire de l'UNSS escalade, le mercredi après-midi, en vue de la préparation aux différents championnats UNSS.
- Les élèves ont la possibilité de pratiquer le ski alpin l'hiver à la place de l'UNSS escalade.

Depuis sa création, la section a souvent eu une, voire deux équipes, qualifiées aux championnats Académique voire au Championnat de France d'escalade UNSS.

Conditions d'accès :

Des tests physiques d'aptitude (épreuve d'escalade sur mur) sont organisés chaque année.

Cette année les tests se dérouleront le 19 mai 2021 (voir infos sur le site du collège) au mur d'escalade de la Halle Olympique à 13h30.

Un dossier de candidature est à remplir et à donner au secrétariat avant le 12 MAI 2021

Vous pouvez le télécharger sur le site du collège La Combe de Savoie, le demander auprès du directeur de l'école de votre enfant ou le demander au secrétariat du Collège. Le nombre de places est limité nous ne prendrons que des élèves très motivés.

Coordonnées du collège :

Adresse : 7 avenue de Winnenden – 73200 ALBERTVILLE

Tel : 04.79.32.20.80

Mail : ce.0730904l@ac-grenoble.fr

Site : <https://www.ac-grenoble.fr/college/albertville.combe-de-savoie>

Chartre de l'élève

- Article 1.** *Inscrit à la Section «Escalade» du Collège Combe de Savoie, je m'engage à suivre les entraînements tout au long de l'année (minimum 2 par semaine).
Je n'ai pas la possibilité de démissionner de la section en cours d'année.
Obligation aussi de participer activement aux compétitions et autres stages auxquels je suis qualifié.*
- Article 2.** *En cas d'absence lors d'une séance, je dois en informer obligatoirement le responsable de la Section, par un mot d'excuses des parents, ou un certificat médical.*
- Article 3.** *En cas d'absence non justifiée, les parents seront convoqués en présence de l'élève, auprès de Mme Fonteneau.*
- Article 4.** *Les horaires seront respectés que ce soit en début ou en fin de séance.
Tout élève disposera de 10 mn maximum pour se mettre en place.
Entraînements :*
- | | |
|-----------------|--|
| <i>Lundi</i> | <i>14h45 – 17h00</i> |
| <i>Mercredi</i> | <i>12h30 – 14h00 ou 14h00 - 15h30 (selon les conditions)</i> |
- Article 5.** *Tout élève est responsable du matériel appartenant à la Section (cordes – dégaines – tubes –) Lors de chaque séance, le matériel est sorti, puis rangé par les élèves.*
- Article 6.** *En escalade, je suis responsable de la sécurité du camarade que j'assure.
Je suis concentré sur mon camarade.
Je respecte toutes les consignes de sécurité données par Mme Fonteneau.*
- Article 7.** *Mon attitude, mon travail et mes résultats doivent être exemplaires, autant lors des séances avec la Section, que lors des autres cours suivis au Collège.*
- Article 8.** *Je possède mon propre matériel d'escalade qui doit être neuf !
Les nouveaux élèves de la Section peuvent acheter leur matériel personnel d'escalade.*
- Chaussons d'escalade*
 - Baudrier*
 - Mousqueton à vis*
 - Tube d'assurage*
- Article 9.** *Je suis responsable de mon propre matériel d'escalade.*
- Article 10.** *Tout élève inscrit à la Section est inscrit à l'Association Sportive du Collège, et participe obligatoirement aux compétitions et rencontres de l'UNSS en escalade.*
- Article 11.** *En début d'année scolaire (avant fin Septembre), je dois fournir :*
- un certificat médical indiquant que votre enfant peut pratiquer des activités liées à l'Escalade.*
 - une attestation d'assurance – responsabilité civile*
 - le paiement des différents frais demandés*

Nom : Classe :
Prénom : Ecole fréquentée :
Date de naissance : / /
Adresse :
.....
Tel : et Tel travail :

Matériel personnel : acheté neuf

Baudrier : oui non si oui marque :
année:
Chaussons d'escalade : oui non
Mousqueton automatique + tube oui non Si oui marque :
année :

Votre enfant est il inscrit dans un club d'escalade ? oui non
Si oui lequel ?
Votre enfant a-t-il déjà pratiqué l'escalade en falaise ? oui non

Autres renseignements :

Profession du père :
Profession de la mère :
Votre enfant a-t-il des problèmes physiques ? oui non
Si oui lesquels ?
Contre indications particulières ?
Suit-il un traitement ? Lequel ?

N° de tel où l'on peut vous joindre en cas d'urgence :
Nom de la personne à prévenir :

Fait à le

Signature responsable légal 1

Signature responsable légal 2

Motivations de l'élève :

(en quelques mots : envies, expériences vécues, autres ...)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Appréciations du professeur des écoles ou du directeur de l'établissement scolaire concernant le parcours scolaire de l'élève et sa candidature pour la section Montagne-Escalade :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom de l'enseignant ou du directeur:

Lettre d'engagement pour l'année 2021/2022

Si votre enfant est admis à la Section « Montagne-Escalade » du Collège Combe de Savoie, vous vous engagez pour l'année 2021/2022 à :

- Verser **un chèque de 25 euros (ou 30 euros si vous achetez le tee-shirt)** à l'ordre de « l'Association Sportive Collège Combe de Savoie » correspondant aux frais de participation à la Licence.
- Fournir un certificat médical (document à retirer auprès de l'enseignant responsable de la section ou du secrétariat), rempli par un médecin du sport,
- Donner une photocopie de votre assurance responsabilité civile avec la mention certifiant que votre enfant est couvert pour la pratique des sports de montagne et de l'escalade.

Si votre enfant est jugé apte, et son inscription confirmée vous vous engagez à ce que votre enfant ne quitte pas la Section en cours d'année, quelles qu'en soient les raisons.

Je m'engage donc à être présent les jours suivants :

- Le lundi de 14h45 à 17h00
- Le mercredi, escalade parfois en falaise, en extérieur en début et fin d'année.

D'autre part, les compétitions sur lesquelles votre enfant est engagé, sont obligatoires.

Signature responsable légal 1	Signature responsable légal 2

Adhésion à la Charte de l'élève :

Je soussigné(e), inscrit à la section « Escalade » du Collège la Combe de Savoie à Albertville, m'engage à respecter, durant l'année scolaire 2021-2022, TOUS les articles de la « Charte de l'élève »,
A le

Signature de l'élève	Signature du resp. légal 1	Signature du resp. légal 2